

LE HANDICAP EN FRANCE

Qu'est-ce que la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ?

La RQTH est un statut accordé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour une durée donnée minimale d'un an. On parle de situation de handicap lorsqu'une personne travaille dans un environnement inadapté à ses capacités. Un coffreur allergique au ciment est ainsi en situation de handicap sur son poste de travail. En dehors du chantier, cette situation de handicap n'existe plus.

LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS) REPRÉSENTENT 80 % DES MALADIES PROFESSIONNELLES

1 ACTIF SUR 2 SERA EN SITUATION DE HANDICAP AU COURS DE SA VIE

85 % DES HANDICAPS SONT INVISIBLES

LE SAVIEZ-VOUS ?

SEULEMENT 10 % DES RECRUTEMENTS DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS NÉCESSITENT UN AMÉNAGEMENT DU POSTE DU TRAVAIL

CONTACTEZ-NOUS !

Trajeo'h est implanté en France au cœur des territoires.

- **SUD-EST**
Sandra DECAUDIN
sandra.decaudin@trajeoh.com
- **ÎLE-DE-FRANCE**
Morgane Grancher
morgane.grancher@trajeoh.com
- **AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**
Françoise Duverger
francoise.duverger@trajeoh.com
- **EST**
Hélène Lang
helene.lang@trajeoh.com
- **NORMANDIE**
Didier GOMONT
didier.gomont@trajeoh.com
- **HAUTS-DE-FRANCE**
Nathalie SKORLINSKI
nathalie.skorlinski@vinci-energies.com
- **OUEST**
Amélie Pean-Viaud
amelie.pean-viaud@trajeoh.com
- **SUD-OUEST**
Julie Lugez
julie.lugez@trajeoh.com

Trajeo



ensemble @ VINCI

VINCI ET LE HANDICAP

La politique de diversité et d'égalité des chances de VINCI vise à combattre toute forme de discrimination à l'embauche, dans les relations de travail et dans les évolutions de carrière, notamment vis-à-vis des femmes, des personnes en situation de handicap, des seniors et des personnes de toute origine.

L'ambition de VINCI est de refléter la diversité de la société et de créer un environnement professionnel dans lequel chacun, avec ses différences, peut s'épanouir.

La politique de ressources humaines de VINCI vise à proposer des parcours professionnels durables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et notamment à ceux qui sont les plus exposés physiquement et qui pourraient se retrouver dans l'incapacité de conserver leur poste de travail. Le Manifeste de VINCI témoigne de ces engagements.

HANDICAP ET SANTÉ AU TRAVAIL

Accident de la vie ou du travail, maladie d'origine professionnelle ou non, allongement de la durée de travail, l'état de santé des collaborateurs est soumis à une forte variabilité tout au long de leur carrière.

Parler de ses difficultés de santé en entreprise est parfois difficile car cela touche à la sphère de l'intime. Pourtant ne pas les évoquer est souvent synonyme de difficultés accrues pour soi et d'incompréhension de la part des collègues.

Il existe des solutions pour être accompagné lorsque l'on rencontre des obstacles de santé au cours de son parcours, de manière ponctuelle ou durable. Trajeo'h vous guide et vous conseille afin de faciliter vos démarches d'accès ou de maintien en emploi.



TRAJEO'H, AU SERVICE DE LA POLITIQUE HANDICAP DU GROUPE VINCI

Trajeo'h propose des missions d'accompagnement et de conseil, en lien avec les acteurs locaux de l'emploi et du handicap sur l'ensemble du territoire.

Le réseau Trajeo'h est mobilisé sur les problématiques de recrutement et de maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap, ou en risque de le devenir.



Je travaille avec Trajeo'h pour mieux communiquer sur le handicap et permettre de trouver des solutions aux salariés qui, aujourd'hui, rencontrent des difficultés dans leurs postes en termes d'invalidité et ont nécessité de se reclasser, soit dans l'entreprise, dans le Groupe ou même à l'extérieur.

Bénédicte Bouilloud
Responsable ressources humaines
chez VINCI Construction

Retrouvez l'intégralité
de son podcast

bit.ly/trajeoh03



TRAJEO'H AU SERVICE DES COLLABORATEURS, DES MANAGERS ET DES RESSOURCES HUMAINES DES ENTREPRISES DE VINCI

Tous les collaborateurs peuvent être confrontés à des situations de handicap. Trajeo'h propose un accompagnement personnalisé ayant pour objectif le maintien de l'employabilité du collaborateur.

- Comment détecter les indices d'une situation handicapante, accompagner son signalement et son analyse, et suivre sa prise en charge ?
- Comment recruter des talents en situation de handicap ?
- Comment proposer un nouveau projet professionnel à un collaborateur ?
- Comment adapter le poste ou les conditions de travail d'un collaborateur ?
- Comment mobiliser des aides financières au service du maintien dans l'emploi ?

HALTE AUX IDÉES REÇUES

Trop de collaborateurs hésitent encore à faire reconnaître leur handicap, souvent par peur d'être stigmatisés. Or, cette reconnaissance officielle de travailleur handicapé (RQTH) constitue au contraire un droit qui permet de faire reconnaître ses difficultés et trouver des solutions pour laisser s'exprimer librement ses compétences.

Adoptez le réflexe TRAJEO'H

Trajeo'h vous propose des solutions concrètes, adaptées à vos besoins !



Accompagnement et conseil

- Constitution de dossier de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Aides sociales



Maintien dans l'emploi

- Etude de poste et préconisation d'adaptation
- Bilan de compétences et d'orientation professionnelle
- Mise en place de parcours de formation



Recrutement

- Définition du besoin et analyse du poste
- Recherche et présélection de candidats
- Suivi de l'intégration du nouvel embauché
- Étude de l'adaptation du poste de travail
- Gestion des dossiers de demandes d'aides et de financement